# SALAIRES 2020

# INACCEPTABLE !

L'Entreprise a entrepris un premier tour d'audiences NAO (négociation annuelle obligatoire) avec les organisations syndicales représentatives de la RATP. Ce qui concerne les éventuelles augmentations salariales.

Depuis la présentation du projet de budget de l'entreprise, en novembre dernier au Conseil d'Administration, nous savons que la progression autorisée de la RMPP (rémunération moyenne par personne) par la Direction est de +2.2%.

**+2.2% est extrêmement faible** lorsque l'on sait que la progression automatique des rémunérations, appelée le GVT (glissement vieillesse technicité), atteint régulièrement les 1.6%. Il s'agit de l'avancement des salariés, de la progression dans les échelons, de la promotion sociale.

Se rajoute à ce GVT l'effet report des mesures salariales de l'année précédente, ainsi que toutes les mesures d'accompagnement du changement dans le cadre de réorganisations par exemple.

En audience, l'entreprise a avoué être sans doute en incapacité de proposer une mesure point de base en 2020, du fait d'une enveloppe budgétaire résiduelle trop basse. D'où une année de **blocage du point de base** !

Cette situation, si elle devait se confirmer, appelle de notre part plusieurs commentaires :

➢en rupture avec les habitudes passées, cette audience s'est déroulée sans aucun document détaillé, nous sommes donc censés croire la Direction sur parole quant aux **chiffres très flous** qu'elle avance…

➢la RATP connaît le plus grand conflit social de son histoire, qui aboutit pour l'instant à une atmosphère générale extrêmement négative chez les agents. Cette situation justifie qu'un effort soit effectué sur les salaires afin de **réinstaller un climat social en voie d'apaisement**.

➢cette absence de mesures générales d'augmentation des salaires, répétitive depuis plusieurs années, s'inscrit dans une volonté politique assumée par la Direction d'individualisation des salaires. **L'UNSA RATP y est farouchement opposée.**

➢l'inflation ressort à 1.2% pour 2019 et les prévisions pour 2020 sont du même ordre, à ce stade, malgré la baisse provisoire des matières premières. Pour l'UNSA RATP, une augmentation du point de base à la hauteur de l'inflation est donc tout à fait justifiée et **c'est un minimum !**

➢l'entreprise n'a accepté aucune véritable mesure sociale concernant les jours de grève, assumant de placer nombre de ses salariés dans des situations très compliquées. Cette attitude est **revancharde** et **punitive**. Le blocage envisagé des salaires 2020 sera compris comme **une démarche supplémentaire dans ce sens**.

Peut-on envisager une entreprise comme la RATP, dont la principale richesse réside dans ses agents, se priver volontairement de leur motivation et de leur adhésion tandis que les défis futurs sont à nos portes (concurrence, appels d'offre Grand Paris…) ?

**L'UNSA RATP estime que non et exhorte l'entreprise à refaire du dialogue social un des piliers du bon fonctionnement de la RATP ! La politique salariale en fait partie !**

Bagnolet, 17/02/2020